

## COULISSES

**BRONCA.** Une interview du PDG de Sanofi à un journal spécialisé américain provoque la colère des équipes de recherche et développement. Le *big boss* laisse entendre que le retour sur investissement de la recherche interne peut être amélioré. Les cinq syndicats du groupe jugent ses propos «*dégradants*» et «*préjudiciables*». Par courrier, ils exigent un démenti officiel écrit.

**STRESS.** Les nouvelles formes de travail et les risques psychosociaux seront au centre des travaux de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française (AIPTLF), en juillet prochain. L'organisation que préside Claude Lemolne (université Lille-III), tiendra son congrès à Lyon et fera le tour de la question en 400 communications. Un record.

**RECHERCHE.** L'université Paris-Dauphine et le groupe Afnor lancent la chaire performance des organisations qui sera pilotée par Sylvie Rolland. Elle planchera sur les entreprises, administrations publiques et organisations gouvernementales ou non gouvernementales. Principaux centres d'intérêt : les systèmes de management, leur certification ou leur labellisation (labels, certifications, baromètres, ratings et rankings).

**BENCHMARK.** À l'initiative de l'École de la GRH, structure qui coordonne les formations au management dans la Fonction publique, et d'Entreprise & Personnel, des DRH du secteur public et d'entreprises privées sont invités à confronter leurs expériences en matière de qualité de vie au travail. Ce sera le 24 avril, dans une annexe de Bercy. Le précédent échange concernait les seniors.

**ÉTUDE.** Entreprise et Progrès publiera en avril les travaux du groupe de travail qui planche sur l'internationalisation du management des entreprises françaises. Emmené par Philippe Catherine, il s'est penché sur l'expatriation de nos cols blancs, mais aussi sur la difficulté à faire venir des cadres étrangers dans l'Hexagone. Il s'appuie sur un *benchmark* avec l'Allemagne et la Suède.

**RÉSULTATS.** Tout va bien pour le groupe GDF Suez. Son chiffre d'affaires et son résultat opérationnel croissent. Il crée des emplois en France (+ 1,6% en 2011, selon le bilan social) et dans le monde (+ 1,8%). Mais la CGT observe que la masse salariale progresse moins vite que la valeur ajoutée. De là à demander une révision de la politique salariale, il n'y a qu'un pas.

## INSTITUTIONS

## La CFDT-Cadres fait une démonstration de force

Le colloque qu'organisait l'Observatoire des cadres de la CFDT (OdC), le 29 mars à la Bourse du travail de Paris, sur le thème «*Les cadres : une histoire, un devenir*», s'est déroulé à guichets fermés. Mieux, l'organisation, qui cherche à rajeunir ses troupes, a vu affluer en nombre un auditoire inhabituel d'étudiants. Fort de ce succès, la CFDT lance une offensive. **Bernard Masingue**, président de l'observatoire, rêve tout haut de remplir la mythique salle du Zénith pour le trentième anniversaire. En attendant, la chasse aux cols blancs est ouverte. Pour les attirer, le syndicat veut leur prouver qu'il agit dans leur intérêt. Il ne se contentera pas de publier les actes du colloque d'ici à la fin de l'année. Il demande à l'OdC de prendre des initiatives supplémentaires. Son conseil scientifique, au sein duquel siègent **Jean-Pierre Basillien** (Entreprise & Personnel), **Anne Pezet** (université Paris-Dauphine) ou encore **Pierre Lamblin** (Apec), va entamer une réflexion sur le lien entre management et compétitivité, un sujet dans l'air du temps. À cet effet, un groupe de travail sera créé, dont les travaux donneront lieu à un séminaire dans le courant du second semestre. L'observatoire compte également renforcer ses partenariats avec les chercheurs. Et, volonté nouvelle, les universités d'entreprise seront invitées à s'associer à ses travaux. Dans cette démarche, la confédération prend soin de souligner qu'elle insère les problèmes des cadres dans une vision plus générale. «*La question du rôle de l'encadrement doit être posée de façon transversale et interprofessionnelle*», insiste **François Chêrèque**. Une pierre dans le jardin de la CFE-CGC. Mais les confédérations concurrentes relativisent. Chez FO-Cadres on estime que, le nombre de cadres ayant explosé ces dernières années et compte tenu des faibles taux de syndicalisation, «*il y a de la place pour tout le monde*».

## Le travail temporaire joue la carte du tutorat

Les partenaires sociaux de l'intérim négocient un accord visant à développer le tutorat au sein de la branche. Les discussions s'engagent sur un projet de texte élaboré par les employeurs regroupés au sein du Prisme. Son préambule souligne que «*le tutorat exercé par les salariés les plus expérimentés peut contribuer au maintien dans l'emploi des seniors en leur ouvrant de nouvelles perspectives de diversification des parcours*». Pour autant, les candidats seront sélectionnés, sur la base de l'expérience, mais aussi du savoir-être, des savoir-faire, et de la motivation à transmettre. Les mentors pressentis devront au préalable passer par un stage *ad hoc*. Ils bénéficieront de contreparties. Ainsi, l'entretien préalable à l'organisation du tutorat donnera lieu à une indemnisation forfaitaire globale, égale à une heure de rémunération de base, si toutefois il débouche sur un contrat de mission. Par ailleurs, le temps passé aux côtés du jeune coaché rapportera des droits d'acquisition de DIF, à raison de deux heures de DIF pour 150 heures de mission tutorale. Alors que les employeurs estiment avoir fait suffisamment de concessions, leur projet est loin de satisfaire les représentants des salariés. Ces derniers réclament une meilleure reconnaissance de la fonction de tuteurs, en termes de rémunération, mais aussi de développement de carrière. Ils demandent également au Prisme de préciser le contenu des formations qui seront proposées aux futurs accompagnateurs.